

40^e Assemblée générale

Procès-verbal de la séance du jeudi 11 mai 2023

| | |
|-----------------|---|
| Lieu | Maison du Sel, Martigny-Bourg |
| Heure | 19h30 |
| Présents | M. Christophe Lugon-Moulin, président M. Ludovic Schober, caissier M. Jacques Pillet, secrétaire Mme Carine Antonio M. Jérémie May M. Arnaud Meilland Mme Geneviève Nanchen Mme Christine Payot M. Leandro Tristao Saudan |
| Excusés | M. Gaëtan Cassina, président d'honneur |

Mot de bienvenue du Président

Le président salue l'assemblée et relève la présence de 30 personnes plus le comité ; 11 personnes se sont excusées, dont Mesdames Aurélie Chappaz, Sandra Moulin-Michellod et Sylvie Lüginbuhl, conseillères communales à Martigny.

Notre association compte 235 membres actifs, Le président se réjouit de l'accueil de nouveaux membres. Une pensée toute particulière est demandée pour nos membres disparus, notamment Gabrielle Sola-Moret, le Chanoine Jean-Pascal Genoud et Michel Héritier.

Pour les détails, voir le rapport d'activités 2022 présenté par le président et joint en annexe.

1. Procès-verbal de la 39^e assemblée générale du 14 avril 2022.

Une copie du procès-verbal de la dernière assemblée générale (39^{ème} AG – Je 14 avril 2022) est à disposition. Une version informatique est également consultable sur le site internet de l'association. Personne n'en demande la lecture et ce procès-verbal est accepté à l'unanimité.

2. Rapport annuel du président pour les activités 2022

Le président commente le rapport d'activités du comité pour l'année 2022 dont le texte intégral est annexé au présent PV.

A l'issue de cette présentation, le président passe la parole à l'assemblée. Aucune remarque ou question n'est formulée.

Applaudissements chaleureux de l'assemblée présente.

3. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes

Le caissier :

La présentation des comptes d'exploitation du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 est faite par notre secrétaire, Jacques Pillet, qui en expose succinctement les différents postes.

Il rappelle que la comptabilité de l'association est tenue par Sefico, entreprise fiduciaire sise à Martigny et que les comptes sont vérifiés par MM Bernard Pittet et Jean-Claude Luy.

Capital au 01 janvier 2022 : CHF 13'942.98

Capital au 31 décembre 2022 : CHF 17'339.23

Principaux frais :

- Frais d'administration, de site internet et réseaux sociaux restent stables par rapport à 2022.
- Les principales dépenses en 2022 sont liées à l'AG 2021, à la sortie de juin au Verney et à leurs préparatifs.
- Aucune publication n'a vu le jour en 2022.

Les vérificateurs :

MM. Jean-Claude Luy et Bernard Pittet signent les comptes en date 3 mai 2023. Bernard Pittet, donne lecture de leur rapport, salue la qualité de la tenue des comptes et demande aux membres présents de les approuver. L'assemblée valide par ses applaudissements les comptes 2022 et en donne décharge avec remerciements au comité.

4. Rapports des différents responsables de commissions

Rappel par le président, des différentes commissions qui composent le comité et le rôle de chacune.

COMAD : administration – Jacques Pillet

COMEDI : édilité – Geneviève Nanchen et Ludovic Schober

COMHIS : Histoire – Christine Payot et Arnaud Meilland

COMCOM : communication – Carine Antonio et Jérémy May

- Carine et Jérémy mettent bien en évidence l'importance du rayonnement et du partage dans les réseaux sociaux – FB, Instagram, ...
- Notre site web est :
 - actualisé régulièrement
 - nourri d'archives et d'une riche bibliographie sur Martigny
 - ouvert aux membres et non membres, actif et le formulaire de contact reçoit et nous transmet toutes vos communications.
- Une invitation est faite à toutes et tous de s'y rendre à tout instant, de le faire connaître et de le faire vivre.

COMKIDS : enfant – Leandro Tristao Saudan et Jérémy May

Présentation du projet pédagogique destiné à la jeunesse. A l'aide d'une projection, Leandro et Jérémy expliquent l'objectif de sensibilisation à l'histoire, l'archéologie et au patrimoine par le biais de citoyens ayant vécu à Martigny. Trois personnages de l'époque romaine sont abordés : Galba le général romain, Florus le potier et une femme Quinctia Maxima.

Les interactions entre le personnage, son activité, ses vestiges et les écrits sont étudiés afin d'illustrer l'époque historique locale. Jérémy, nouvel instituteur à Martigny, gèrera avec Leandro les relations avec les écoles de Martigny.

6. Divers

Sont évoqués :

- Le président aborde le sujet de la villa Calpini située à la rue Marc-Morand en évoquant l'historique des procédures liées à la démolition envisagée par le propriétaire au profit de la construction d'un immeuble adossé au bâtiment des Messageries. En Particulier les démarches entreprises par la Canton pour s'opposer à cette démolition (mise sous protection urgente...) suivie du recours du propriétaire pour finalement aboutir au verdict du tribunal cantonal qui déboute les décisions de protection prises par le Conseil d'Etat. Le service de l'immobilier et du patrimoine n'a pas voulu faire recours contre décision auprès du TF.

- Le nouvel aménagement de l'avenue de la Gare est évoqué pour informer qu'une visite commentée sera organisée par Patrimoines de Martigny cet automne.
- Une demande est formulée quant au « garage Balma » et au projet immobilier débouté par le tribunal cantonal. Le président n'a pas d'information sur l'évolution de ce dossier.
- M. Anthony Evéquo, représentant l'association des Trains nostalgiques de la Vallée du Trient (TNT) – qui est membre à vie de Patrimoines de Martigny – prend la parole et expose les problèmes rencontrés avec la commune de Martigny et ses projets d'aménagement du secteur de la gare. En résumé, TNT est propriétaire des bâtiments abritant le matériel roulant situés à la gare de Martigny mais par du terrain. La commune de Martigny demande à TNT de déménager mais aucune proposition de relocalisation n'est clairement définie. Patrimoines de Martigny prend note mais n'a pas réellement le pouvoir d'intervenir dans cette situation. Toutefois, le président s'engage à prendre des renseignements auprès du Canton qui, avec les différents partenaires impliqués – CFF, TMR,...) participent aux réflexions concernant l'aménagement du secteur de la gare de Martigny.
- M. Léonard Closuit prend la parole pour encourager le comité à ne pas abandonner le projet du livre sur le Château de la Bâtiaz et regrette que ni la Commune de Martigny, ni la Fondation Gianadda Mécénat n'aient répondu favorablement à notre demande de participation financière. Ayant la parole, il nous fait part de diverses remarques personnelles.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h30.

Christophe Lugon-Moulin introduit le conférencier du jour, l'architecte Christophe Valentini dont le « propos sur le vernaculaire en Valais » va captiver une assemblée enrichie de près de 20 nouveaux venus pour l'occasion.

A partir de 21 h 15, la soirée se poursuit autour d'un verre de l'amitié.

Martigny, le 11 mai 2023

Pour le comité :

Jacques Pillet
Secrétaire

Christophe Lugon-Moulin
Président

Liste des annexes :

1. Rapport d'activités du président
2. Rapport 2022 des réviseurs des comptes

Rapport d'activités 2022

1. Activités avec les membres

> Sortie de printemps 2022 / A la gouille du Verney le 11 juin 2022 déplacement en train touristique Le Baladeur, une vingtaine de membres ont apprécié la visite guidée par Christian Keim conclue par un agréable apéro sur l'herbe.

> La 39^e Assemblée Générale (année 2021) s'est déroulée le jeudi 14 avril 2022 à la Maison du sel à Martigny-Bourg en présence de 26 membres seulement, petite cuvée. Année statutaire avec un renouvellement partiel du comité après les démissions de Roland Farquet et Michel Voillat, deux piliers du comité qui se retirent après 22 ans de dévouement au comité. Pour les remplacer le comité accueille MM. Ludovic Schober, architecte et Jérémy May, enseignant. M. Jacques Pillet avait déjà rejoint le comité en juin 2021 en assumant le poste vacant et tant attendu de secrétaire. Tous trois sont chaleureusement accueillis par les applaudissements de l'assemblée.

L'AG est suivie d'une conférence présentée par Madame Caroline Bridel, historienne sur le thème "Tombes dans les ruines de Martigny la Romaine". Un intéressant exposé sur la transition entre l'antiquité tardive et le Haut-Moyen Age à Martigny révélée par les tombes.

Comme de coutume un sympathique moment de partage autour d'un apéritif clôture l'assemblée générale.

2. Activités du comité

> Depuis la dernière AG le comité s'est réuni à 6 reprises dans les locaux de l'association des jeunes archéologues, généreusement mis à disposition par son président et notre collègue de comité Leandro Tristao.

> Deux activités principales ont occupé le comité les 10-15 dernières années :

1. La première était la rédaction de préavis sur des projets de mise à l'enquête publique en zone vieille ville pour les services techniques de la ville, préavis parfois utiles, pas toujours.

Or le comité est dispensé de cette tâche depuis 2019 et la mise en place d'une commission communale du patrimoine composée d'une dizaine d'architectes effectuant ce travail. Cela dans l'attente de l'inventaire patrimonial des bâtiments qui devraient être terminés et homologués par le canton en 2025. (objectif de classement et mise sous protection des bâtiments dignes d'intérêt).

2. La deuxième activité étant la rédaction et publication presque annuelle de bulletins sur divers sujets. Or le comité souhaite se libérer de la tâche très chronophage de rédaction de bulletin en privilégiant dorénavant les collaborations, comme cela fut le cas pour les deux derniers bulletins N°21 et 22, publiés en collaboration avec Christian Keim et le Crepa.

Le comité s'est donc questionné sur la manière d'honorer les buts de l'association, qui sont pour rappel selon art.1 de nos statuts :

1 Veiller à la sauvegarde et à la mise en valeur des différents patrimoines de la région.

2. Informer la population et les autorités du caractère et de la valeur de son patrimoine, notamment au moyen de publications, conférences, visites commentées, etc

3. Etre un interlocuteur constructif auprès des autorités communales pour tout ce qui concerne la protection et la mise en valeur des différents patrimoines, tant anciens que modernes.

Comme des cadres légaux communaux et cantonaux se mettent en place concernant la sauvegarde et la protection du patrimoine bâti, le comité choisi de porter l'accent sur l'information et la sensibilisation. Concrètement le comité a décidé :

> D'améliorer la communication et la visibilité de l'association notamment au travers du site internet de l'association et des réseaux sociaux. La commission ad hoc vous en parlera plus en détail dans un instant.

> De développer d'autres actions tel que l'organisation de visites commentées, des conférences, développer des collaborations avec d'autres entités comme l'office du tourisme, le centre de loisirs ...

> De s'investir dans la transmission auprès des enfants, cela en collaboration avec l'association des jeunes archéologues de Martigny. La commission ad hoc vous en parlera plus en détail dans un instant.

> Cependant on a ressorti de nos tiroirs un vieux projet ambitieux, par conséquent compliqué à atteindre car entre autre relativement couteux. Il s'agit du projet de livre sur le château de la Bâtiaz. Pour la recherche de fond un dossier de présentation de 12 pages richement illustrées détaille le projet.

Un constat (texte extrait du dossier de présentation)

Monument emblématique de Martigny, le château de la Bâtiaz (autrefois appelé château neuf de Martigny) n'a jamais fait l'objet d'un livre. Certes, quelques chercheurs ont publié de rares articles restés malheureusement confidentiels, mais aucune étude sérieuse ni aucun ouvrage ne lui a été consacré. L'histoire de cet édifice, de sa construction au Moyen Age à son exploitation touristique actuelle, demeure, par conséquent, largement méconnue, favorisant le colportage d'informations erronées. Triste sort pour un édifice d'importance nationale, cher aux cœurs des Martigneraines et Martignerains et admiré par les voyageurs de passage depuis deux cent ans !

Le projet

Consciente de cette situation paradoxale et de cette importante lacune, l'association Patrimoines de Martigny se lance dans un projet d'envergure pour y remédier. L'objectif est double : permettre des investigations scientifiques, principalement dans les archives, encore largement inexploitées, et réaliser une synthèse des connaissances et des découvertes inédites dans un bel ouvrage richement illustré, accessible à tous.

Cette mise en valeur du château à travers un livre-référence serai une magnifique carte de visite pour Martigny. L'ouvrage servira de base solide et indispensable pour le développement de projets de médiation en lien avec le tourisme et de médiation pédagogique. Il serait également utile aux chercheurs qui y trouveront de quoi alimenter leurs études. Il est grand temps de combler ce vide indigne d'une ville d'art et d'histoire telle que Martigny.

Projet abandonné suite à une recherche de fond décevante (recherche d'un capital de départ auprès de deux potentiels mécènes que sont la commune de Martigny et L. Gianadda)

3. Travail des commissions

Comme vous le savez notre comité se répartit les tâches en 5 commissions, travaux en cours :

> commission Administration, Jacques Pillet secrétaire et Ludovic Schober caissier
Mise en activité de l'e-banking Postfinance.

> commission Communication & Internet, Carine Antonio et Jeremy May
Vous présentera dans un instant leur travail (pt 4 de l'ordre du jour)

> commission d'Edilité, Geneviève Nanchen et Ludovic Schober
Membres de la commission Patrimoines de la commune de Martigny
Organisation de visites patrimoniales, préparation de la prochaine visite d'automne "développement urbanistique de l'avenue de la gare" prévue en septembre 2023

> commission Histoire, Christine Payot et Arnaud Meilland

Projet de livre historique et scientifique sur le Château de la Bâtiaz évoqué précédemment.

> commission Kids, Leandro Tristao et Jeremy May
Coordination avec l'association des jeunes archéologues de Martigny,
Vous présentera dans un instant leur travail (pt 4 de l'ordre du jour)

4. Publications

> Pas de publication en 2022 et pas de publication prévue non plus en 2023.

5. Sociétariat et comité

A ce jour le nombre de membres de notre association est de **235** (+ 7) (pour rappel 228 en avril 2022
231 il y a deux ans 2021)

Conformément à nos statuts le comité renouvelé l'année passée est en place pour 3 ans, soit en
2025.

Enfin les finances se portent bien comme le montrera la présentation des comptes. (sans frais de
publication en 2022, on a réalisé quelque économie).

6. Projets du comité

> Visite commentée en sept. 2023 "développement urbanistique de l'avenue de la gare"

> Eventuellement le renouvellement en collaboration avec l'office du tourisme de Martigny des
dépliants touristiques proposant deux visites architecturales et patrimoniales de Martigny-ville et
Bourg

> Recherche d'un local pour ses archives et réunion de comité.

> Développer des projets en commun avec d'autres associations patrimoniales.

7. Remerciements

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble du comité pour son engagement bénévole auprès de
l'association Patrimoines de Martigny. C'est une grande gageure de présider cette équipe rajeunie qui
souffle un vent nouveau. Un comité aussi indiscipliné qu'investi pour l'association. Merci l'équipe !

Christophe Lugon-Moulin
président de Patrimoines de Martigny



Martigny, le 14 avril 2022

RAPPORT DE VÉRIFICATION DES COMPTES 2022

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Membres,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (Bilan et compte d'exploitation) de l'Association Patrimoines de Martigny pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts de l'Association.

Le compte exploitation boucle par un excédent des produits de CHF 3'396.25. Le capital au 31.12.2022 s'élève dès lors à CHF 17'339.23.

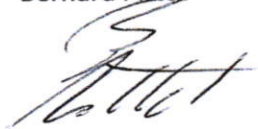
Sur la base de nos constatations, nous vous recommandons d'accepter les comptes de l'exercice 2022 et d'en donner décharge aux organes responsables.

Les vérificateurs

Jean-Claude Luy



Bernard Pittet



Martigny, le 3 mai 2023